



Conditions générales de vente et de protection des données personnelles (mises à jour au 01 février 2021)

Article 1^{er} – Généralités

Les présentes conditions de vente sont conclues entre :

- toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat, à une commande ou à passer un contrat de prestation ci-après désigné l'acheteur ou le client ;
- et l'artiste Marianne Dinét, alias Madit, désignée par le vendeur.

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre le vendeur et le client et les conditions applicables à toute transaction que l'acheteur soit professionnel ou consommateur.

Ainsi, toute demande d'achat, bon de commande ou devis accepté par le client implique son adhésion, sans réserve, à l'ensemble des présentes conditions générales.

Ces conditions de vente prévalent sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par l'artiste Marianne Dinét alias Madit.

Les conditions de vente applicables sont celles en vigueur à la date de l'acte d'achat ou de la commande par l'acheteur.

Article 2 – Commande et caractéristiques des biens & prestations achetées

Article 3-2 – Cas général

L'acheteur qui souhaite acheter un produit ou service doit obligatoirement :

- remplir la fiche d'identification sur laquelle il indiquera toutes les coordonnées demandées, en particulier sont nom, une adresse d'expédition s'il y a lieu et une adresse électronique

- s'assurer que la destination figure dans la liste des pays d'expédition suivant : France Métropolitaine et DOM-TOM, tous pays de l'union européenne et de l'espace économique européen, Royaume-Uni, Andorre, Monaco, Suisse, Etats-Unis, Canada

A défaut, la commande pourra être annulée de plein droit par le vendeur contre remboursement.

- valider sa commande après l'avoir vérifiée
- effectuer le paiement dans les conditions prévues.

L'acheteur, lors de son acte d'achat, s'est assuré d'avoir l'ensemble des informations qui lui sont nécessaires, à avoir vu l'oeuvre ou, à défaut, à avoir consulté l'ensemble de la description disponible.

Pour les transactions conclues à distance, l'attention de l'acheteur est attirée sur le fait que les photographies ne peuvent assurer une similitude parfaite avec le produit ni rendre compte des l'ensemble des caractéristiques de ses caractéristiques. Pour les reproductions, encore plus artisanales (linogravure par exemple), et les commandes spéciales, l'acheteur est également averti sur les variations et imperfections possibles du fait même de la technique utilisée. Seuls les recours liés à l'application de la garantie contre les vices cachés décrite au paragraphe 7 et des dispositions relatives aux contrats conclus à distance et précisés au paragraphe 6 sont opposables.

La confirmation de la commande par l'acheteur entraîne l'acceptation des présentes conditions de vente, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions.

Le vendeur communiquera par courrier électronique confirmation de toute commande enregistrée.

Article 3-2 – Vente à distance ou transaction directe

Pour tous les achats effectués en transaction directe, le contrat devient définitif après acceptation de la commande par le vendeur et règlement de la totalité du prix et des éventuels frais d'expédition et livraison par le client.

L'attention de l'acheteur est attirée en cas d'achat à distance sur la clause d'information des consommateurs figurant à l'article 6.

Article 3-3 – Commandes et prestations sur mesure

Pour ce qui concerne les commandes et prestations sur mesure, le contrat ne devient définitif qu'après signature par le CLIENT du devis ou de la commande et versement de l'acompte éventuellement prévu. Une facture d'acompte sera remise sur demande au Client.

Article 3 – Annulation ou modification d'une commande

Article 3-1 – Commandes et prestations sur mesures

Les annulations ou modifications de la commande doivent faire l'objet d'une demande par le client par lettre recommandée avec accusé de réception. Le vendeur n'est aucunement tenu d'accepter la demande en dehors des situations relevant de l'article L121-20 du Code de la Consommation.

En cas de modification, les délais et tarifs d'intervention prévus sur le devis pourront faire l'objet d'une réévaluation. En cas d'annulation, tout acompte versé restera acquis au vendeur.

Article 3-2 – Autres transactions

Les annulations ou modifications de la commande doivent faire l'objet d'un demande formalisée par le client et s'inscrivent dans le cadre de l'article 6.

Dans le cas où l'expédition du ou des articles concernés aurait été réalisée dans l'intervalle, les conditions applicables aux retours seront appliquées.

Article 4 – Livraison / douane

Article 4-1 – Frais de livraison et de dédouanement

Les frais de livraison sont à la charge de l'acheteur. Les formalités de dédouanement sont à la charge de l'acheteur qui en supportera l'intégralité des coûts. Dans le cas où les frais de livraison sont offerts à la commande, le dédouanement reste à la charge de l'acheteur.

Article 4-2 – Délais de livraison

Les articles et/ou prestations commandés sont livrés dans le délai inscrit au devis ou notifié au moment de l'achat, calculé à compter de la réception de l'acompte, s'il y a lieu, ou du paiement complet du Client

Article 4-3 – Conditions de transport et vérification de la livraison

Le vendeur livrera les produits par le transporteur de son choix. En cas d'empoté, les articles commandés voyageront aux seuls risques et périls du client.

Lors de la livraison, le contenu de l'envoi doit être inspecté par l'acheteur en présence du chauffeur. En cas de dégradation du produit lors du transport constaté à la réception, les dommages ou spoliations doivent faire l'objet de réserves

précises, complètes, datées et signées sur le bordereau de livraison et contresignées par le chauffeur.

Le client a 24 h pour signaler l'incident au vendeur, lui transmettre tout élément de preuve permettant de matérialiser les dommages et copie du bordereau de livraison contresigné.

Les réserves doivent être également confirmées au transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception par l'acheteur dans les trois jours ouvrables suivant la livraison, avec copie au vendeur.

En l'absence de réserves à la livraison et dans le cas où les formalités ci-avant n'auraient pas été exécutées, les articles sont réputés avoir été livrés en bon état.

Article 4-4- Conditions de transport et vérification de la livraison

En cas de dommages relevant de la responsabilité du transporteur mandaté par le vendeur et constatés à la livraison dans les conditions du paragraphe précédent, l'acheteur pourra obtenir l'échange ou le remboursement gratuit du produit à l'exclusion de toute indemnité ou dommages-intérêts. Charge au vendeur d'effectuer toute démarche de recours complémentaire auprès du transporteur.

Article 4-5- Cas particulier

Dans le cas de reproductions ou prestation faisant l'objet d'une délégation à un tiers, par le vendeur, d'une opération d'impression et/ou expédition, y compris si celle-ci n'est pas formellement explicité au moment de l'acte d'achat, le vendeur se réserve la possibilité de doubler le délai de livraison initialement prévu sous réserve de le notifier formellement à l'acheteur dans les 10 jours suivant l'acceptation de la commande. En cas de refus de ce nouveau délai de livraison par le client, la transaction sera annulée et l'intégralité des sommes versées remboursées à l'acheteur.

Article 5 – Transfert de propriété

Quel que soit le mode de règlement choisi, le transfert de propriété au client ne s'opère qu'après paiement complet des articles commandés et réception des montants correspondant par le vendeur. Toutefois, les risques pesant sur les articles concernés sont transférés au client dès leur réception par ce dernier en cas de livraison ou dès mise à disposition en cas d'emport.

Article 6 – Contrats conclus à distance : information des consommateurs et garantie de retour étendue

Article 6-1 – Rappel : information des consommateurs

En application de l'Article L121-25 du code de la consommation, le client a la faculté de renoncer à sa commande ou à son engagement d'achat par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les sept jours, jours fériés compris, à compter de la commande ou de l'engagement d'achat. Si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Toute clause du contrat par laquelle le client abandonne son droit de renoncer à sa commande ou à son engagement d'achat est nulle et non avenue. Le présent article ne s'applique par aux contrats conclus dans les conditions prévues à l'article L121-27 du Code de la consommation et son champ d'application est limité aux consommateurs, à savoir les personnes physiques non professionnelles.

Seuls seront acceptés les produits à l'état neuf retournés dans leur emballage d'origine ou dans un emballage strictement

identique. Tout produit qui aura été abîmé ne sera ni remboursé ni échangé.

Article 6-3 – Garantie de retour étendue

Les dispositions de droit commun du paragraphe 6-1 sont complétées d'une garantie de retour étendue pour les actes d'achat réalisés via boutique internet, sous réserve de l'absence de personnalisation et à l'exception des commandes sur mesure.

La garantie de retour est alors applicable dès lors que les conditions suivantes sont respectées :

- la demande d'activation de la garantie de retour est notifiée au vendeur par écrit au plus tard le 14ème jour après réception de la commande ;

- l'article est confié à un transporteur au plus tard le 21ème jour après réception de la commande et régulièrement adressé à l'adresse demandée par le vendeur. Les frais d'expédition et risques pesant sur les articles concernés lors du retour sont supportés par l'acheteur. Seuls seront acceptés les produits à l'état neuf retournés dans leur emballage d'origine ou dans un emballage strictement identique.

- l'article est retourné dans un état neuf, totalement compatible de sa remise en vente. En particulier, il ne doit être ni dégradé, ni déformé. Tout produit qui aura été abîmé ne sera ni remboursé ni échangé.

Dès lors que la garantie de retour est réputée satisfaite, le vendeur, au choix de l'acheteur :

- soit procédera au remboursement des produits retournés pour le montant porté sur la commande, hors frais de port, dans un délai maximum de 90 jours suivant la rétractation, par chèque ou virement, selon le choix de l'acheteur.

- soit procédera à un échange, les frais d'expédition et dédouanement éventuels complémentaires étant supportés par l'acheteur.

Article 7 – Garantie contre les vices cachés

Article 7-1 – Cas général

Conformément au Code de la Consommation, l'acheteur bénéficie d'un recours et peut retourner un produit qui présenterait un défaut majeur ou une avarie constatée, pour échange ou remboursement sans pénalité, à l'exception des frais de retour. Les frais d'expédition et risques pesant sur les articles concernés lors du retour sont supportés par l'acheteur. En l'absence de notification formalisée auprès du vendeur dans les 7 jours suivant la constatation du défaut, l'acheteur est réputé renoncer à son droit à recours.

Sont exclus de cette garantie :

- les dommages provoqués d'un fait intentionnel du Client ;

- les dommages causés par un mauvais entretien des articles ou d'utilisation de produits non adaptés par le client ;

- les dommages causés par les conditions de conservation non adaptées : en particulier, lumière, humidité, température, défaut d'encadrement.

- les dommages causés par une manipulation normale, accidentelle ou excessive des objets : en particulier, changements de place, accrochages, décrochages, transports à répétitions, changements brutaux et successifs des conditions environnementales, frottements, vibrations, chutes, chocs, appuis et déformations.

- tous les changements optiques dus à des effets d'ambiance.

Les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré au produit commandé doivent impérativement être formulées par écrit et il appartient à

l'acheteur de fournir tout justificatif quant à la réalité des anomalies constatés.

Article 7-2 – Cas particulier

Dans le cas de reproductions ou prestation faisant l'objet d'une délégation à un tiers, par le vendeur, d'une opération d'impression et/ou expédition :

- lorsque celle-ci est explicitement signifiée et acceptée par le client, les conditions de garantie applicables sont celles fixées par le tiers sous réserve qu'elles aient été communiquées par le vendeur ;
- dans les autres cas, le vendeur prend à son compte les éventuels recours contre le tiers.

Article 8 – Propriété intellectuelle et droits d'auteur et de reproduction

Toute œuvre réalisée et vendue par le vendeur est soumise au droit d'auteur, incluant les éventuels éléments accessoires.

Selon le droit moral et patrimonial, aucune reproduction ou modification n'est autorisée sans consentement de l'auteur. Il est donc expressément rappelé que la vente d'une œuvre artistique _ceci qu'il s'agisse d'une œuvre originale, de reproduction ou de produits dérivés _ ne constitue pas le transfert du droit à l'image et à la reproduction de l'image en tout ou partiel à l'acheteur, ce droit reste acquis à l'artiste et à ses ayants droit.

L'artiste Madit à titre de vendeur, cède à l'acheteur, le support de l'œuvre achetée, ainsi que les droits patrimoniaux de représentation qui lui sont attachés, définis par le Code de la propriété intellectuelle. L'acquéreur pourra ainsi exposer l'œuvre en tout lieu de son choix, la présenter au public, y compris à un public délocalisé, la prêter. L'artiste conserve l'intégralité des autres droits patrimoniaux.

La nullité de la vente entraîne de plein droit la nullité de la cession des droits, y compris d'ordre patrimonial : l'acheteur qui fait le choix de rétracter son achat s'engage à restituer à l'artiste les éventuels revenus tirés de l'exploitation de l'œuvre avant l'annulation du contrat.

Article 9 - Prix et paiement

Article 9-1 – Devise et zone géographique

Les prix figurant sur le devis ou sur la fiche article au moment de la commande sont des prix TTC en euro tenant compte du taux de TVA applicable à la vente d'œuvre directement par l'artiste et des frais de traitement de la commande. Les frais d'emballage, de transport et de livraison sont établis forfaitairement par zone géographique, en référence à l'adresse de livraison communiquée au moment de la commande.

Les conditions d'emballage, transport et livraison des produits et services s'appliquent aux acheteurs qui résident en Union Européenne et pour des livraisons requises dans cette zone géographique. Pour toutes transactions hors de cette zone géographique des conditions particulières peuvent s'appliquer.

Article 9-2 – Modifications de tarifs, lutte contre la fraude et clause particulière

En cas de prestation sur devis, incluant les commandes personnalisées, les prix et délais indiqués sont valables pour une durée de 1 mois.

Le vendeur se réserve la possibilité :

- de modifier ses prix à tout moment. Le prix appliqué sera celui figurant au catalogue ou affiché le jour de la commande.

- de refuser de prendre en compte une commande ou d'effectuer une livraison émanant d'un acheteur avec lequel un litige relatif notamment au paiement d'une précédente commande subsisterait.

- de demander à l'acheteur tout justificatif qu'il jugerait utile et de procéder à toute vérification de commande dans le cadre de la lutte contre la fraude. Dans ce cas, le vendeur se réserve la possibilité de suspendre ou annuler toute commande ou livraison dans le cas où cette vérification donnerait à penser que ladite commande est passée en fraude des droits d'un tiers.

Article 9-3 – Règlement

Le prix est payable auprès de l'artiste, Marianne Dinet alias Madit.

Les frais d'emballage, de transport et de livraison sont constitutifs du prix final dû par l'acheteur.

Toute commande ou conclusion d'un contrat doit être accompagnée du règlement de la totalité du prix ou, si prévu, du versement d'un acompte.

Le paiement complet du prix doit parvenir dans le délai fixé au devis ou, au plus tard, 10 jours après l'émission de la facture. Pour les transactions sur la boutique internet, le prix est exigible à la commande. L'acheteur déclare expressément disposer de toutes les autorisations nécessaires aux fins d'utilisation du moyen de paiement qu'il a choisi lors de la validation de sa commande et s'engage en outre à s'assurer de sa solvabilité.

En cas de refus du moyen de paiement par la plateforme de transaction ou par tout autre organisme financier vérificateur, la commande est annulée de droit.

En cas de paiement échelonné, tout retard ou défaut total ou partiel de paiement du prix, en principal et accessoire, donne lieu à versement par le client d'une pénalité de retard égale à une fois et demi le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de conclusion du retard. Cette pénalité est calculée sur le montant de la somme restant due et court sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire et, ce, à compter de la date de paiement échue.

Article 10 - Limitation de la responsabilité du vendeur

Le vendeur ne saurait supporter aucune responsabilité en cas de malversation ou d'utilisation frauduleuse d'un quelconque moyen de paiement qu'il n'aurait pas détecté.

Le vendeur ne saurait être tenu responsable des conséquences résultant de la mauvaise utilisation des produits vendus sur le Site.

Dans le processus de vente en ligne, le vendeur n'est tenu que par une obligation de moyens ; sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

Le vendeur ne saurait être tenu pour responsable d'un retard, d'un dommage matériel, de la perte de l'envoi ou d'un défaut d'exécution lorsque cette situation résulte de la survenance d'un cas de force majeure dont perturbation ou grève totale ou partielle, du fait d'un tiers, du fait des transporteurs, livreurs ou services postaux, du fait de l'administration, du fait du client ou de toute autre cause exclue par les compagnies d'assurance, telle que, non limitativement, faits de guerre civile ou étrangère, de sabotage, de terrorisme, de capture ou saisie par autorité, émeute ou mouvement populaire...

Article 11 - Droit de publicité

Le client autorise le vendeur à faire mention, sous toute forme, de cette commande ou prestation comme exemple de réalisation et ceci sur tous documents commerciaux, publicitaires et/ou réseaux sociaux de ce dernier.

Article 12 - Protection des données personnelles et RGPD

Les autorisations bancaires et données de paiement sont sécurisées via un organisme tiers, organisme bancaire ou Paypal : le vendeur ne reçoit et ne stocke aucune information bancaire à l'exception, le cas échéant, de RIB transmis dans le cadre de procédure de retour ou garantie avec remboursement.

Les données personnelles collectées par le vendeur (civilité, nom, prénom, coordonnées postales et téléphoniques, adresse(s) électronique(s), profession, tranche d'âge, homme ou femme, pays et ville de résidence, RIB) sont enregistrées dans son fichier clients. Ces données sont nécessaires à la conclusion et à l'exécution du contrat et/ou seront utilisés pour la bonne gestion des relations, du traitement des commandes et la promotion des services et produits du vendeur.

Les informations personnelles collectées seront conservées à minima aussi longtemps que nécessaire à l'exécution du contrat, à l'accomplissement par le vendeur de ses obligations légales et réglementaire ou encore à l'exercice des prérogatives lui étant reconnues par la loi et la jurisprudence. L'accès aux données est strictement limitée au vendeur, ses représentants et ayants droits.

Les informations recueillies pourront être éventuellement communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires à la gestion des commandes, sans qu'une autorisation soit nécessaire. Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

En dehors des cas énoncés ci-dessus, le vendeur s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable, à moins d'y être

contraint en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude et l'abus, exercice des droits de la défense etc.).

Les destinataires de données peuvent être situés hors de l'Union Européenne.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou encore de limitation du traitement. Il peut aussi, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

Le client peut, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer ces droits en contactant Marianne Dinet alias MADIT par courrier à l'adresse suivante : 24, rue des Magnanarelles 31500 Toulouse.

Dans le cas où le Client ne souhaiterait pas recevoir de messages promotionnels et invitations via courriers postaux, courriers électroniques, messages SMS et appels téléphoniques, celui-ci a la possibilité d'indiquer son choix dans le cadre du présent document, de modifier son choix en contactant l'entreprise dans les conditions évoquées ci-avant ou en utilisant les liens de désinscriptions prévus dans les messages électroniques. Ce droit vaut également pour les personnes dont les données auraient été transmises, avec leur autorisation, à l'entreprise par des tiers, à des fins de prospection commerciale.

Dans le cas où la présente commande implique la communication de données personnelles de tiers (ex : livraison à un tiers autre que l'acheteur), le client s'engage à leur communiquer les termes du présent contrat afin de leur permettre d'exercer leurs droits d'accès et de rectification. Le vendeur ne saurait être réputé responsable de ce défaut d'information.

Article 13 - Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes sont soumises au droit français. Tous les litiges relatif au présent contrat sont de la compétence exclusive des juridictions françaises. D'un commun accord, les parties attribuent juridiction exclusive aux tribunaux de Toulouse pour toutes les contestations relatives au présent contrat.